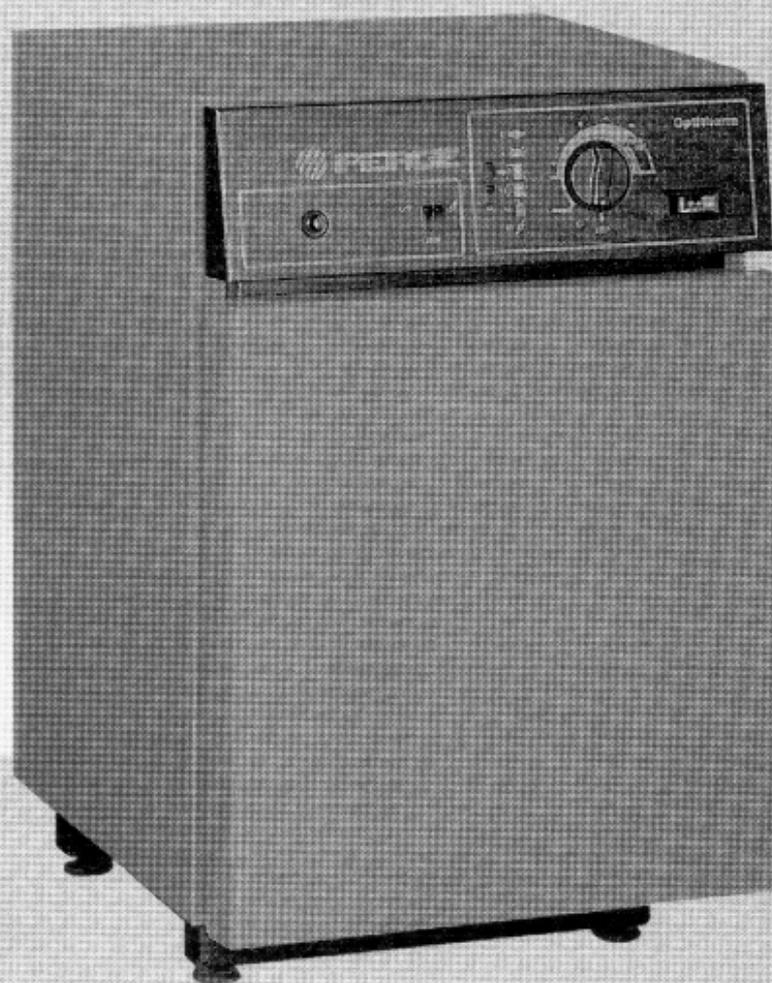


FIOUL/GAZ

Notice d'Utilisation



CHAUDIÈRES

PERGE

Optitherm Série 30.00/40.00

Table des matières

Tableau de commande	3
Avec régulation HTE	4
Programmer la régulation	4
Ajuster la température d'ambiance	5
Sélectionner le mode de chauffage	5
Démarrer la chaudière	6
Conduire l'installation	7
Arrêter l'installation	7
Protéger contre le gel	7
Nettoyage et entretien	7
Avec thermostat d'ambiance TH2	8
Programmer le thermostat d'ambiance	8
Ajuster la température d'ambiance	9
Sélectionner le mode de chauffage	9
Démarrer la chaudière	10
Conduire l'installation	11
Arrêter l'installation	11
Protéger contre le gel	11
Nettoyage et entretien	11
Que faire si...?	12

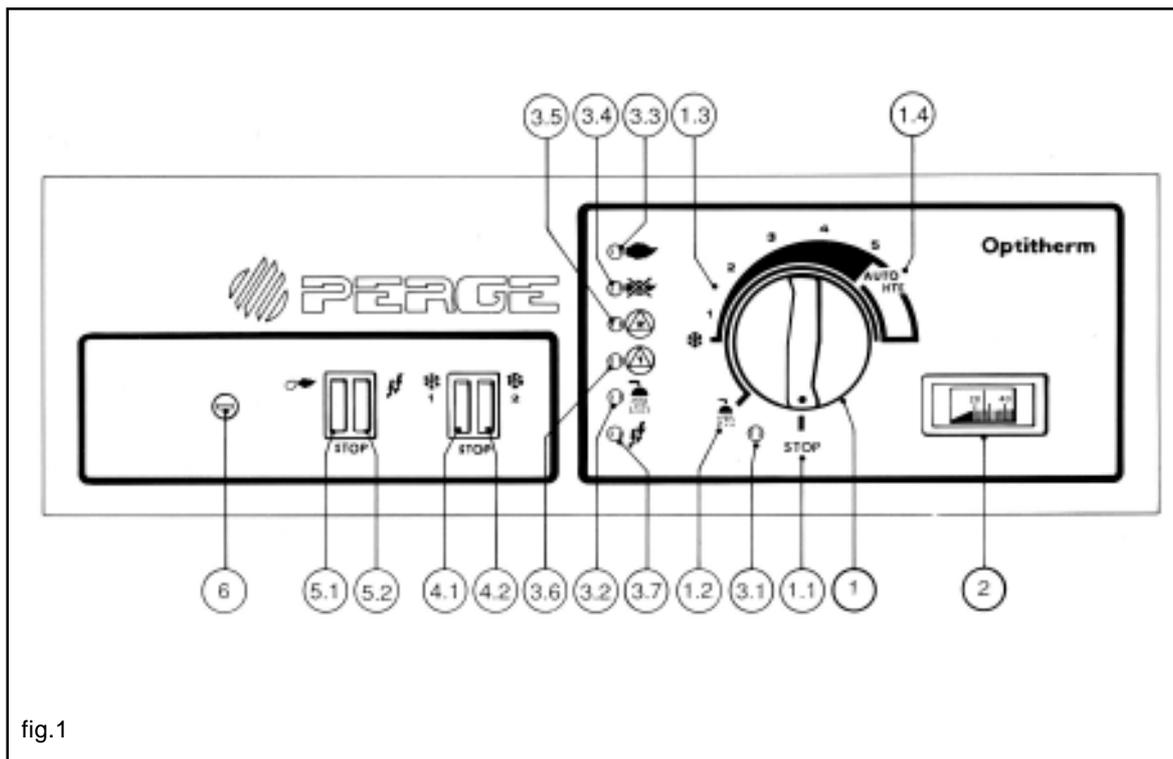


fig.1

1- BOUTON DE COMMANDE

1.1 "STOP" : Mise à l'arrêt de la chaudière

1.2 Position eau chaude sanitaire

3.2 s'allume en demande de production d'ECS,

3.3 s'allume au fonctionnement du brûleur,

3.6 s'allume au fonctionnement de la pompe.

1.3 Mise en service du chauffage. De la graduation 1 à la graduation 5, réglage MANUEL du chauffage.

1.4 "AUTO" : position normale d'utilisation du chauffage. Le choix de la température ambiante se fait sur la commande à distance H.T.E. installée dans l'appartement. (Pour les modèles avec régulation automatique)

2- THERMOMETRE DE TEMPERATURE CHAUDIERE

3- TEMOINS LUMINEUX

3.1 Chaudière en service

3.2 Eau chaude sanitaire en cours de production

3.3 Brûleur en fonctionnement (chauffage ou eau chaude)

3.4 Brûleur en sécurité

3.5 Circulateur n°2 en service

3.6 Circulateur n°1 en service (chauffage ou eau chaude)

3.7 Thermoplongeur en fonctionnement

4- INTERRUPTEURS DES CIRCULATEURS

4.1 Interrupteur marche/arrêt du circulateur n°1 (en position arrêt, le circulateur peut fonctionner pour l'eau chaude)

4.2 Interrupteur marche/arrêt du circulateur n°2

5- INTERRUPTEURS DES ENERGIES

5.1 Interrupteur marche/arrêt du brûleur

5.2 Interrupteur marche/arrêt du thermoplongeur

6- BOUTON DE REARMEMENT DU THERMOSTAT DE SECURITE

NOTA : La position 1.2 n'est active que si la chaudière assure la production d'eau chaude sanitaire.

Avec régulation HTE

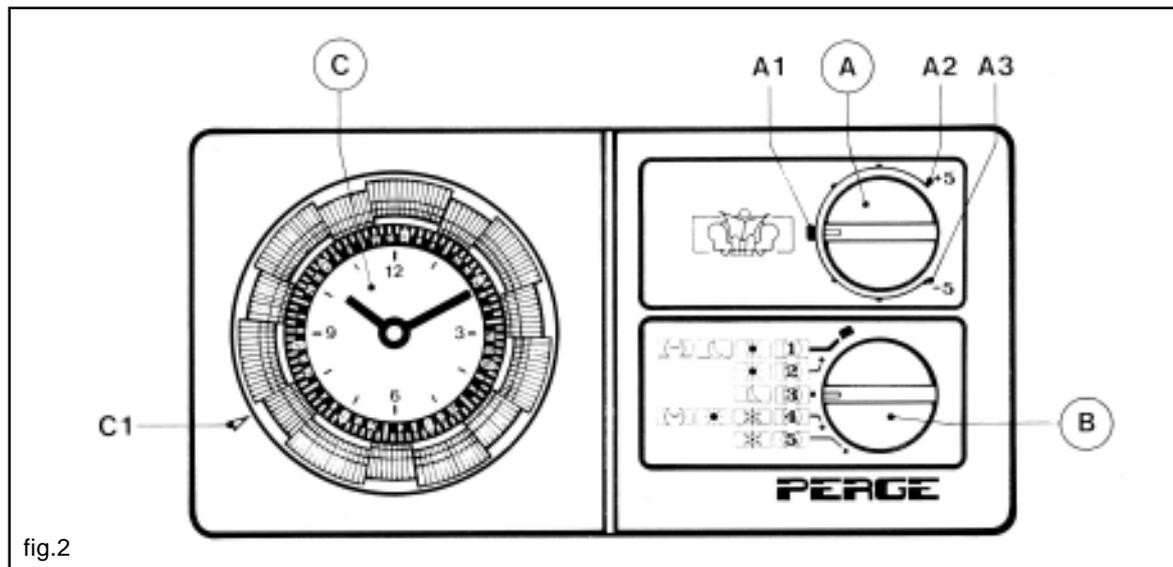
La régulation en fonction de la température extérieure PERGE HTE est composée des éléments suivants :

- le régulateur, placé à l'intérieur de la chaudière, dont le réglage est effectué par un professionnel lors de l'installation de la chaudière,
- la commande à distance de la régulation (fig.2), placée à l'intérieur de l'habitation, sans contrainte d'emplacement, dont les fonctions sont à votre disposition pour plus de confort, de tranquillité et d'économie.

Commande à distance de la régulation

La commande à distance de la régulation comprend :

- une horloge de programmation (C-fig.2),
- un bouton d'ajustage de température (A-fig.2),
- un sélecteur de mode de chauffage (B-fig.2)



- A - Bouton d'ajustage température
A1-A2-A3 Plage de correction +5 ou -5°
B - Sélection du mode de chauffage
C - Horloge de programmation
C1 - Repère indicateur du jour de semaine

Horloge de programmation

L'horloge de programmation vous permet de choisir les heures pendant lesquelles vous souhaitez un abaissement ou une relève de la température ambiante. Ainsi vous pouvez, par exemple de 22h à 6h du matin, admettre que votre habitation ne soit chauffée qu'à 16°, puis obtenir 20° pendant les heures d'occupation.

Le cadran extérieur de l'horloge est pourvu de "aiguilles", représentant chacune 60', qu'il suffit de déplacer vers l'intérieur pour les abaissements et vers l'extérieur pour les températures normales. Les zones apparentes en rouge indiquent les périodes de température de confort. Grâce à votre horloge hebdomadaire/journalière, vous effectuez un programme personnalisé pour chaque jour de la semaine.

Programmation du jour de la semaine

Les jours de la semaine étant numérotés de 1 à 7, il faut retenir de préférence que 1=Lundi, 2=Mardi, 3=Mercredi, etc... Le cadran de l'horloge comporte les 7 chiffres des jours et indique également en minuscule les heures (de 0 à 24) qui servent de repères à la programmation.

Mise au jour et à l'heure

Par rotation du disque, amener la barre de séparation des jours (qui est également le repère 0h- 24h de l'horloge), devant l'index (C1). Ex.: nous sommes Lundi. En face du repère (C1) amener le chiffre 1 (Lundi). Continuer la rotation du disque, dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'affichage de l'heure exacte du jour. Ex.: 8h du matin heure affichée, devant le repère (C1) se présentera le chiffre 8.

Votre horloge est prête à fonctionner, sa réserve de marche est de 72h en cas de coupure de courant.

NB. Il est conseillé de reculer ou d'avancer votre horloge à chaque changement d'horaire.

Commande à distance de la régulation (suite)

Bouton d'ajustage de la température

Le boîtier comporte également dans sa partie droite, deux boutons, l'un en haut (A) ajustera votre niveau de confort en fonction du bâtiment et du type d'installation que vous possédez.

Dans sa position médiane (repère du bouton horizontal) (A1) la température ambiante pourra être de 20° par exemple, mais aussi de 19 ou de 21°. Suivant les cas, la rotation du bouton vers (A2) ou vers (A3) corrigera simplement en plus ou en moins les valeurs que vous avez relevées dans une plage allant jusqu'à + ou - 5° d'ambiance.

Sélecteur de mode de chauffage

Le bouton inférieur (B) va vous assurer le mode de chauffage de votre choix en sélectionnant l'un des cinq repères possibles (fig.3).

Repère 1 -		Fonctionnement automatique à partir de l'horloge. Abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge. La production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée.
Repère 2 -		Fonctionnement en relève permanente. Seul le signe soleil est affiché. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans abaissement suivant la position du bouton (A). La production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée.
Repère 3 -		Fonctionnement en abaissement permanent. Seul le signe Lune est affiché. Cette position donne un maximum de 4° de température d'ambiance en moins par rapport à la position du bouton (A) de la commande à distance. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans relève. La production d'Eau Chaude Sanitaire est assurée.
Repère 4 -		Fonctionnement automatique. En phase de relève (soleil), la régulation agit sur une température de confort (idem en repères 1 et 2). La production d'eau chaude sanitaire est alors assurée, en cas de demande. En phase d'abaissement, "arrêt total d'attente". L'eau chaude sanitaire n'est plus assurée. Le chauffage est arrêté. La chaudière se remet en route, uniquement pour le chauffage, lorsque la température extérieure descend en dessous de 7°C environ. En phase d'abaissement, dans certains cas, le circulateur peut fonctionner sans que le brûleur soit en service.
Repère 5 -		Position "absence prolongée" : la chaudière est complètement arrêtée, mais là aussi il y aura remise en route de la chaudière si la température extérieure descend en dessous de 7°C environ. N.B. En position 5, l'eau chaude sanitaire n'est pas assurée.

fig.3

Avec régulation HTE

Vérifications avant mise en service de la chaudière

Contrôler le remplissage de l'installation	<i>Le manomètre doit indiquer une pression d'eau comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Purger l'installation	<i>Radiateurs ou tout autre organe de purge de l'installation. Se reporter au paragraphe suivant pour de plus amples précisions.</i>
Rajouter éventuellement de l'eau à l'installation	<i>Ouvrir le robinet de remplissage jusqu'à ce que le manomètre indique une pression comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Alimenter en eau sanitaire	<i>Tourner le robinet d'eau sanitaire en position ouverte.</i>
Alimenter en électricité	<i>Enclencher l'interrupteur général d'alimentation électrique de la chaufferie.</i>
Vérifier l'alimentation en fioul ou en gaz	<i>Citerne (fioul ou gaz) suffisamment remplie. Robinet d'alimentation (fioul ou gaz) ouvert.</i>

Purge de toute installation de chauffage

IMPORTANT : Toute installation de chauffage doit être impérativement et parfaitement purgée. Dans le cas où cette opération ne serait que partiellement ou pas du tout réalisée, des dysfonctionnements importants se produiront (absence de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, bruits dans l'installation, etc...). Cette purge doit être effectuée par les organes (purgeurs) prévus à cet effet, sur la chaudière comme sur l'installation.

Le remplissage de l'installation doit se faire de façon lente et progressive, jusqu'à une pression de 2 bars.

Afin de réaliser correctement la purge, procéder de la manière suivante :

- 1 - Circuit radiateur : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Ouvrir le purgeur d'un radiateur jusqu'à élimination totale de l'air. Recommencer l'opération, radiateur après radiateur. La purge terminée, remettre la pression entre 1 et 2 bars. Au cours de la purge, veiller à maintenir une pression de 2 bars, afin de procéder à une bonne évacuation de l'air.
- 2 - Circuit sol chauffant : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Après remplissage, fermer tous les circuits de sol chauffant. Procéder à la purge, en ouvrant circuit après circuit. Bien vérifier la réouverture des circuits en fin de purge.
- 3 - **Si cela s'avère nécessaire, renouveler l'opération après quelques jours de fonctionnement (toujours circulateur arrêté).**

Démarrage de la chaudière

Mettre sous tension	<i>Tourner le bouton de commande (1-fig.1) sur la position 1.2. Le voyant de mise sous tension (3.1-fig.1) s'éclaire.</i>
Démarrer la chaudière en mode manuel	<i>Tourner le bouton de commande de la chaudière (1-fig.1) dans la plage de réglage manuel du chauffage (graduation de 1 à 5), sans aller jusqu'à la position "AUTO". Le voyant de fonctionnement du brûleur (3.3-fig.1) s'éclaire. Le brûleur démarrera après 70 secondes de préchauffage environ.</i>
Mettre la chaudière en fonctionnement automatique	<i>Basculer le bouton de commande de la chaudière (1-fig.1) sur la position "AUTO". Le brûleur peut s'arrêter, la régulation pilotant automatiquement la chaudière.</i>
Sélectionner votre mode de chauffage sur la commande à distance	<i>Placer le sélecteur de mode de chauffage (B-fig.2) sur le repère n°1 pour un fonctionnement automatique ou sur tout autre repère de votre choix (fig.3). Sur le repère n°4 en abaissement, ou sur le repère n°5, le brûleur ne démarre pas pour une température extérieure supérieure à 7°C.</i>

Conduite de l'installation

Régime "été"

On appelle régime "été", le mode de fonctionnement où seule la production d'eau chaude sanitaire est assurée. Pour utiliser ce mode de fonctionnement, plusieurs options s'offrent à vous (voir tableau ci-contre).

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.2)
"AUTO"	<p>(4) Le chauffage est coupé, la production d'eau chaude sanitaire est programmée et assurée uniquement dans les plages rouges.</p> <p>N.B. : Pour éviter des mise en route intempestives du chauffage, placer le bouton d'ajustage de la température (A-fig.2) sur -5</p>
	<p>(4) Le chauffage est coupé, la production d'eau chaude sanitaire est programmée et assurée uniquement dans les plages rouges.</p> <p>(5) Coupure volontaire de l'eau chaude sanitaire depuis l'habitation.</p>

Régime "hiver"

On appelle régime "hiver", le mode de fonctionnement où le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés. Pour utiliser ce mode de fonctionnement, plusieurs options s'offrent à vous de la position 1 à 5 (voir exemples dans tableau ci-contre).

N.B. : Le bouton d'ajustage de la température (A-fig.2) vous permet de régler votre température ambiante à votre convenance depuis votre habitation.

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.2)
"AUTO"	<p>(1) Le chauffage fonctionne en abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge, la production d'eau chaude sanitaire est assurée.</p> <p>(4) Le chauffage est abaissé de manière plus importante que sur la position [1], la production d'eau chaude sanitaire est programmée et assurée uniquement dans les plages rouges.</p>

Arrêt de l'installation

Une horloge de programmation équipant la régulation de votre installation, il est conseillé de ne pas couper l'interrupteur d'alimentation générale de la chaufferie et de ne pas mettre le bouton de commande (1-fig.1) sur la position "STOP".

Pour un arrêt de fonctionnement prolongé, se reporter au paragraphe suivant "Protection contre le gel".

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.2)
"AUTO"	<p>(5) Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont coupées. Le chauffage se remettra en route pour une température extérieure de 7°C environ pour donner une température ambiante de 8°C environ.</p>

Protection contre le gel

Protection de l'installation

Ajouter au circuit de chauffage un antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Protection de l'habitation

En cas d'absence, laisser l'installation fonctionner au ralenti, sélecteur du mode de chauffage sur 5, "arrêt total d'absence prolongée", tout en ayant pris soin de rajouter de l'antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Pour chacune de ces solutions, faites appel à un professionnel.

Nettoyage

Il est conseillé de faire annuellement un nettoyage des entrées d'air du brûleur ainsi qu'un ramonage de la chaudière avec un outillage classique (brosse, écouvillon).

N.B. : Couper le courant avant toute intervention.

Entretien

Le bon fonctionnement de votre chaudière nécessite un entretien suivi. Aussi, nous vous conseillons la souscription d'un contrat annuel auprès d'un professionnel.

Avec thermostat d'ambiance TH2

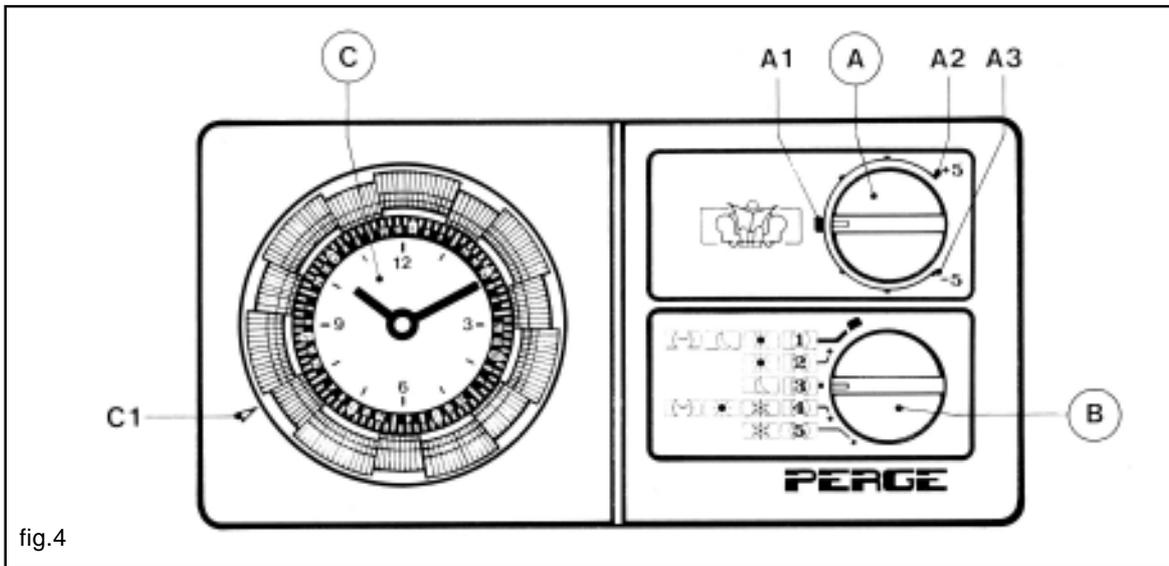
Le thermostat TH2 de réglage et de contrôle de la température ambiante est prévu pour commander 2 énergies de façon étagée telles que thermoplongeur électrique et brûleur fioul, par exemple.

Il doit être installé dans une pièce de l'habitation (salon, salle à manger) à environ 1,50 m du sol, de préférence sur un mur intérieur, **en évitant les emplacements suivants : mur extérieur, au-dessus d'un radiateur, près d'une cheminée, dans l'angle d'une grande pièce, face au courant d'air d'une porte extérieure, face à l'ensoleillement du à une fenêtre.**

Thermostat d'ambiance

Le thermostat d'ambiance comprend :

- une horloge de programmation (C-fig.4),
- un bouton d'ajustage de température (A-fig.4),
- un sélecteur de mode de chauffage (B-fig.4)



- A - Bouton d'ajustage température
A1-A2-A3 Plage de correction +5 ou -5°
B - Sélection du mode de chauffage
C - Horloge de programmation
C1 - Repère indicateur du jour de semaine

Horloge de programmation

L'horloge de programmation vous permet de choisir les heures pendant lesquelles vous souhaitez un abaissement ou une relève de la température ambiante. Ainsi, vous pouvez, par exemple de 22h à 6h du matin, admettre que votre habitation ne soit chauffée qu'à 16°, puis obtenir 20° pendant les heures d'occupation.

Le cadran extérieur de l'horloge est pourvu d'"aiguilles", représentant chacune 60', qu'il suffit de déplacer vers l'intérieur pour les abaissements et vers l'extérieur pour les températures normales. Les zones apparentes en rouge indiquent les périodes de température de confort. Grâce à votre horloge hebdomadaire/journalière vous effectuez un programme personnalisé pour chaque jour de la semaine.

Programmation du jour de la semaine

Les jours de la semaine étant numérotés de 1 à 7, il faut retenir de préférence que 1=Lundi, 2=Mardi, 3=Mercredi, etc... Le cadran de l' horloge comporte les 7 chiffres des jours et indique également en minuscule les heures (de 0 à 24) qui servent de repère à la programmation.

Mise au jour et à l'heure

Par rotation du disque, amener la barre de séparation des jours (qui est également le repère 0h- 24h de l' horloge), devant l'index (C1). Ex.: nous sommes Lundi. En face du repère (C1) amener le chiffre 1 (Lundi). Continuer la rotation du disque, dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'affichage de l'heure exacte du jour. Ex.: 8h du matin heure affichée, devant le repère (C1) se présentera le chiffre 8.

Votre horloge est prête à fonctionner, sa réserve de marche est de 72h en cas de coupure de courant.

NB. Il est conseillé de reculer ou d'avancer votre horloge à chaque changement d'horaire.

Thermostat d'ambiance (suite)

Bouton d'ajustage de la température

Le boîtier comporte également dans sa partie droite, deux boutons, l'un en haut (A) ajustera votre niveau de confort en fonction du bâtiment et du type d'installation que vous possédez.

Dans sa position médiane (repère du bouton horizontal) (A1) la température ambiante pourra être de 20° par exemple, mais aussi de 19 ou de 21°. Suivant les cas, la rotation du bouton vers (A2) ou vers (A3) corrigera simplement en plus ou en moins les valeurs que vous avez relevées dans une plage allant jusqu'à + ou - 5° d'ambiance.

Sélecteur de mode de chauffage

Le bouton inférieur (B) va vous assurer le mode de chauffage de votre choix en sélectionnant l'un des cinq repères possibles (fig.5).

<p>Repère 1 - </p>	<p>Fonctionnement automatique à partir de l'horloge. Abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge.</p>
<p>Repère 2 - </p>	<p>Fonctionnement en relève permanente. Seul le signe soleil est affiché. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans abaissement suivant la position du bouton (A).</p>
<p>Repère 3 - </p>	<p>Fonctionnement en abaissement permanent. Seul le signe Lune est affiché. Cette position donne un maximum de 4° de température d'ambiance en moins par rapport à la position du bouton (A) du thermostat. Vous êtes à la température réglée de votre choix sans relève.</p>
<p>Repère 4 - </p>	<p>Fonctionnement automatique régulé en phase de relève. Le chauffage est stoppé pendant les périodes d'abaissement, l'eau chaude continuant d'être assurée. Toutefois, la chaudière se mettra en route si la température ambiante descendait en dessous de 7°C environ.</p>
<p>Repère 5 - </p>	<p>Position "absence prolongée" : la chaudière est complètement arrêtée, mais il y aura remise en route de la chaudière si la température ambiante descendait en dessous de 7°C environ.</p>

N.B. Sur toutes les positions, l'eau chaude sanitaire est assurée et la pompe chauffage fonctionne.

fig.5

Avec thermostat d'ambiance TH2

Vérifications avant mise en service de la chaudière

Contrôler le remplissage de l'installation	<i>Le manomètre doit indiquer une pression d'eau comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Purger l'installation	<i>Radiateurs ou tout autre organe de purge de l'installation. Se reporter au paragraphe suivant pour de plus amples précisions.</i>
Rajouter éventuellement de l'eau à l'installation	<i>Ouvrir le robinet de remplissage jusqu'à ce que le manomètre indique une pression comprise entre 1 et 2 bar.</i>
Alimenter en eau sanitaire	<i>Tourner le robinet d'eau sanitaire en position ouverte.</i>
Alimenter en électricité	<i>Enclencher l'interrupteur général d'alimentation électrique de la chaufferie.</i>
Vérifier l'alimentation en fioul ou en gaz	<i>Citerne (fioul ou gaz) suffisamment remplie. Robinet d'alimentation (fioul ou gaz) ouvert.</i>

Purge de toute installation de chauffage

IMPORTANT : Toute installation de chauffage doit être impérativement et parfaitement purgée. Dans le cas où cette opération ne serait que partiellement ou pas du tout réalisée, des dysfonctionnements importants se produiront (absence de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, bruits dans l'installation, etc...). Cette purge doit être effectuée par les organes (purgeurs) prévus à cet effet, sur la chaudière comme sur l'installation.

Le remplissage de l'installation doit se faire de façon lente et progressive, jusqu'à une pression de 2 bars.

Afin de réaliser correctement la purge, procéder de la manière suivante :

- 1 - Circuit radiateur : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Ouvrir le purgeur d'un radiateur jusqu'à élimination totale de l'air. Recommencer l'opération, radiateur après radiateur. La purge terminée, remettre la pression entre 1 et 2 bars. Au cours de la purge, veiller à maintenir une pression de 2 bars, afin de procéder à une bonne évacuation de l'air.
- 2 - Circuit sol chauffant : circulateur arrêté, pression d'installation à 2 bars. Après remplissage, fermer tous les circuits de sol chauffant. Procéder à la purge, en ouvrant circuit après circuit. Bien vérifier la réouverture des circuits en fin de purge.
- 3 - **Si cela s'avère nécessaire, renouveler l'opération après quelques jours de fonctionnement (toujours circulateur arrêté).**

Démarrage de la chaudière

Mettre sous tension	<i>Tourner le bouton de commande (1-fig.1) sur la position 1.2. Le voyant de mise sous tension (3.1-fig.1) s'éclaire.</i>
Démarrer la chaudière en mode manuel	<i>Tourner le bouton de commande de la chaudière (1-fig.1) dans la plage de réglage manuel du chauffage (graduation de 1 à 5), sans aller jusqu'à la position "AUTO". Le voyant de fonctionnement du brûleur (3.3-fig.1) s'éclaire. Le brûleur démarrera après 70 secondes de préchauffage environ.</i>
Présélectionner la température de fonctionnement de la chaudière.	<i>Tourner le bouton de commande de la chaudière (1-fig.1) en fonction des conditions climatiques du moment temps frais graduation 1 à 2 temps froid graduation 2 à 3 grand froid graduation 3 à 5 Le brûleur s'arrête, si la température de chaudière est atteinte.</i>
Sélectionner votre mode de chauffage sur le thermostat d'ambiance.	<i>Placer le sélecteur de mode de chauffage (B-fig.4) sur le repère n°1 pour un fonctionnement automatique ou sur tout autre repère de votre choix (fig.5). Sur le repère n°4 en abaissement, ou sur le repère n°5, le brûleur ne démarre pas pour une température ambiante supérieure à 7°C.</i>

Conduite de l'installation

Régime "été"

On appelle régime "été", le mode de fonctionnement où seule la production d'eau chaude sanitaire est assurée. Pour utiliser ce mode de fonctionnement, plusieurs options s'offrent à vous (voir tableau ci-contre).

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.4)
	Le chauffage est coupé quelle que soit la position du sélecteur de mode de chauffage. Le laisser sur sa position habituelle.

Régime "hiver"

On appelle régime "hiver", le mode de fonctionnement où le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés. Pour utiliser ce mode de fonctionnement, plusieurs options s'offrent à vous de la position 1 à 5 (voir exemples dans tableau ci-contre).

N.B. : Le bouton d'ajustage de la température (A-fig.4) vous permet de régler votre température ambiante à votre convenance depuis votre habitation.

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.4)
temps frais 1 - 2	[1] Le chauffage fonctionne en abaissement et relève automatique en fonction de la programmation de l'horloge, la production d'eau chaude sanitaire est assurée.
temps froid 2 - 3	
grand froid 3 - 5	

Arrêt de l'installation

Chaudière assurant le chauffage seulement

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.4)
entre 1 et 5	[5] Le chauffage est coupé et ne se remettra en route qu'en dessous d'une température ambiante de 7°C environ. La pompe chauffage fonctionne.
STOP	Le chauffage est coupé quelle que soit la position du sélecteur de mode de chauffage. Le laisser sur sa position habituelle.

Chaudière assurant le chauffage et l'eau chaude sanitaire

Pour un arrêt de fonctionnement prolongé, il peut s'avérer nécessaire de vidanger votre chaudière. Se reporter au paragraphe suivant "Protection contre le gel".

Bouton de commande (1-fig.1)	Sélecteur du mode de chauffage (B-fig.4)
STOP	Le chauffage est coupé quelle que soit la position du sélecteur de mode de chauffage. Le laisser sur sa position habituelle.

Protection contre le gel

Protection de l'installation

Ajouter au circuit de chauffage un antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Protection de l'habitation

En cas d'absence, laisser l'installation fonctionner au ralenti, sélecteur du mode de chauffage du thermostat, "arrêt total d'absence prolongée", tout en ayant pris soin de rajouter de l'antigel (se conformer aux prescriptions du fabricant).

Pour chacune de ces solutions, faites appel à un professionnel.

Nettoyage

Il est conseillé de faire annuellement un nettoyage des entrées d'air du brûleur ainsi qu'un ramonage de la chaudière avec un outillage classique (brosse, écouvillon).

N.B. : Couper le courant avant toute intervention.

Entretien

Le bon fonctionnement de votre chaudière nécessite un entretien suivi. Aussi, nous vous conseillons la souscription d'un contrat annuel auprès d'un professionnel.

Interruption totale de fonctionnement

Vérifier les bonnes positions des vannes et boutons de commande comme décrit au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière"

Le chauffage ne fonctionne plus

*S'assurer de la demande de la régulation ou du thermostat.
S'assurer du fonctionnement du circulateur.*

Emission de bruit dans l'installation

Effectuer une opération de purge telle que décrite au paragraphe "Vérifications avant mise en service de la chaudière" .

Le témoin lumineux rouge du brûleur est allumé (3.4-Fig. 1)

*Tirer vers soi la façade basse de la chaudière et appuyer sur le bouton (avec témoin lumineux incorporé).
Le brûleur doit se remettre en marche. Recommencer l'opération plusieurs fois si nécessaire.
Faire appel à un professionnel si le défaut persiste.*

Garantie

Corps de chauffe et ballon : 3 ans

Matériel électrique et accessoires : 1 an

192513-E 11/95 (94110222)